Indre (44) : pendant sa garde à vue, un migrant mineur ayant commis plus de 60 vols aggravés agresse un gendarme

24/10/2017 à 19h06

Quarante-cinq jours d'ITT. C'est ce que s'est vu notifier un gendarme nantais après une garde à vue qui a dégénéré.

Tout a démarré par une tentative de cambriolage à Indre, au nord de Nantes, vendredi après-midi. Un riverain appelle. Les gendarmes arrivent sur les lieux. Deux jeunes, mineurs étrangers, prennent la fuite. Réussissent à monter dans un bus. Ils sont arrêtés à l'un des arrêts suivants.

L'interpellation se passe sans souci. Le début de la garde à vue aussi. En soirée, comme le raconte cet enquêteur, « **ça dégénère** ». L'un des jeunes, bien que menotté, balance des chaises. Un gendarme est sévèrement blessé à la main. Le jeune qui s'est rebellé et a proféré des menaces de mort a été déféré hier et placé en détention provisoire dans un établissement pour mineurs, pour une durée de quatre mois. Il aurait commis « **plus d'une soixantaine de vols aggravés** ». Son comparse a été placé sous contrôle judiciaire.

Le gendarme, opéré samedi, s'est vu prescrire quarante-cinq jours d'ITT (incapacité totale de travail).

www.ouest-france.fr